

Premier sujet : comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ? (N° 7)

Eléments de constat :

Dans la voie professionnelle, c'est le lycée professionnel qui concentre les problèmes. C'est à ce niveau de formation que la voie professionnelle est assimilée à une voie de relégation. De fait la voie générale est considérée comme la voie normale, « royale » et tout le processus d'orientation vers le lycée professionnel peut être assimilé à des exclusions successives. C'est souvent un choix subi par défaut, lié à l'échec dans la voie générale.

En France nous sommes ainsi dans une caricature de hiérarchie culturelle : les manuels /les intellectuels ; les conceptuels / les réalisateurs.

Cette stigmatisation par l'échec a également des conséquences sur la vie scolaire. Comment est-il possible de concilier ces difficultés avec la proposition d'une voie professionnelle, voie de réussite et d'excellence ?

Eléments de discussion :

- Regroupés autour de la représentation négative de la voie professionnelle.

Les enseignants, les familles ont une vision négative de la voie professionnelle. Les métiers issus de celle-ci sont peu payés. La restauration de l'image de la voie professionnelle passe aussi et surtout par une revalorisation des métiers.

- Regroupés autour du triptyque Recrutement / Formation /Affectation des enseignants :

L'orientation en lycée professionnel renvoie à la représentation négative qu'en ont globalement les enseignants. Ceux qui accompagnent l'orientation connaissent mal les filières professionnelles et les métiers ; il serait souhaitable que tous fassent un stage en entreprise pendant leur formation. Il serait également important de pouvoir diversifier le recrutement des enseignants en ouvrant davantage les concours à différents cursus.

De même, les PLP ont une connaissance parfois insuffisante des métiers auxquels ils préparent les jeunes ; ils n'ont souvent que très peu d'expérience de ces métiers.

La question de l'alternance entre le métier d'enseignant et d'autres métiers a été mal posée, à savoir comme une possibilité de fin de carrière pour enseignants à « bout de souffle ». En revanche, cette alternance devrait être possible et facilitée tout au long de la carrière.

- Regroupés autour des objectifs du collège :

Le collège n'a pas beaucoup évolué dans ses objectifs de « petit lycée » qui soit prépare à la voie générale soit exclut de la voie générale.

Jusque quand faut-il construire un socle général de connaissances communs à tous ?

Il faut arrêter de hiérarchiser les matières et de laisser s'installer, y compris parmi les élèves, des exclusions dans les établissements scolaires (les SEGPA sont à l'écart et même les autres élèves n'en veulent parfois pas dans leurs clubs...).

- Regroupés autour de la formation tout au long de la vie :

Dans la loi de 89 une des trois missions de l'école est la formation des adultes. Il serait dommageable que cela disparaisse. Le développement de l'alternance, les possibilités de VAE, les actions de formation continue pour les élèves qui sortent sans diplôme doivent être promues. Cependant, plus le niveau général de départ est élevé, plus cela sera facile (l'enquête PISA montre que les pays qui réussissent le mieux sont ceux où l'orientation est la plus tardive).

- Regroupés autour des missions de la voie professionnelle :

Le clivage selon lequel à l'école reviendrait la formation générale et aux entreprises la formation professionnelle est manifestement inopérant. L'école a une véritable mission de professionnalisation. Cependant la voie professionnelle est trop souvent assimilée à un traitement des publics en difficulté au collège, il n'est donc pas possible dans ce cas d'assurer une véritable formation professionnelle. En conséquence, il faut dissocier la mise en place de dispositifs d'aide (à tous les niveaux de formation) et le développement d'une véritable voie professionnelle : du BEP à la licence professionnelle et dépassant le clivage voie professionnelle/voie technologique.

2^{ème} sujet : comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ? (N°15)

Eléments de constat :

Malgré la difficulté de mesure objective du phénomène, un consensus s'établit pour constater la montée de la violence et des incivilités. Les causes en sont multiples et peuvent être regroupées ainsi :

Causes externes :

- « La société a l'école qu'elle mérite ». Les valeurs de l'école sont désavouées par la société (réflexion / séduction ; dialogue / violence ; exigences / facilité ; solidarité / individualisme ; état de droit / force...).
- Les conditions de vie des familles ont changé et cela entraîne une rupture de l'adhésion du corps social à l'école.
- La crise de l'autorité : tout est discutable et la prééminence d'une approche raisonnée ne tient pas face au rapport de force.
- La perte du sens collectif et la recherche individuelle de solutions (ex : évitement de la carte scolaire).

Causes internes :

- L'échec de la massification : l'évolution des publics n'a pas réellement été prise en compte,
- Le renoncement des enseignants à proposer des apprentissages exigeants,
- La faible mixité sociale des enseignants, majoritairement issus des classes moyennes et présentant un grand décalage culturel avec les élèves,
- La violence symbolique de l'école qui exclut.

Il s'agit là d'un enjeu majeur à la fois pour les apprentissages et pour le « vivre ensemble » à l'école et donc le traitement de la fracture sociale.

Eléments de discussion :

- Regroupés autour de l'école comme lieu unique de socialisation :

Toute la responsabilité de la socialisation ne doit pas incomber à l'école. C'est aussi le travail des familles. Comment associer les parents ? Dans le passé d'autres structures assuraient la socialisation des enfants mais elles ont disparu (ex : patronage, éducation populaire...).

- Regroupés autour de la mission et des conditions de travail des personnels et en particulier des enseignants :

Les enseignants sont bien formés dans leur discipline mais pas assez à la « gestion de classe » et ils sont mal préparés à la dimension éducative de leur mission. Il serait souhaitable de les former à la gestion de l'autorité, à la psychologie des adolescents, à la gestion du stress. Parler de profil de poste et d'accompagnement à la prise de fonction est au cœur du problème.

La solution réside à la fois dans la prise en compte de la dimension éducative de la fonction des enseignants et dans la mise en place de personnels spécifiques. Quand l'ensemble des adultes présents dans un établissement assume cette mission d'éducation, le risque est moindre et l'ambiance différente. Le clivage étanche enseignement/ éducation est néfaste. Or la présence durant 15 ou 18 heures des enseignants dans un établissement n'est pas suffisante pour assumer correctement leur mission d'éducation. Pour qu'ils passent plus de temps dans les établissements il faudrait notamment des aménagements de locaux.

Les aides éducateurs assumaient pour partie cette fonction éducative. Ils n'ont pas été reconduits. Les assistants d'éducation prendront-ils le relais ?

- Regroupés autour du contenu des enseignements :

Il faudrait généraliser l'instruction civique tout au long du cursus scolaire. Dans le même ordre d'idée, il est dommageable que la morale fasse partie des choses « ringardes ».

3^{ème} sujet : comment, en matière d'éducation définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ? (N° 18)

Eléments de constat :

Le système éducatif est lourd à piloter (« armée rouge », « mammouth »...). L'intention est de rapprocher les centres de décision et les lieux d'action en partant du postulat que la proximité est gage d'efficacité.

Dans la continuité des textes ayant depuis 1982 donné davantage de compétences aux collectivités territoriales, les régions se voient légitimées comme collectivités territoriales de plein exercice et la modification du mode de scrutin vise à leur fournir une majorité claire.

Au plan matériel, les collectivités territoriales ont fait mieux que l'Etat et n'ont pas débordé dans le champ pédagogique. Par contre le bilan est plus fragile sur les points suivants :

- Des insuffisances existent en matière de schéma prévisionnel des formations.
- le rattachement des différents niveaux de formation à des collectivités différentes pose encore des problèmes de synergie et d'efficacité.
- Les instances de concertation sont souvent plus formelles que réelles.
- Le risque de disparités territoriales selon les moyens et les choix des régions est bien réel. L'enjeu véritable est de savoir si ces modifications apporteront un meilleur service aux élèves et aux familles.

Eléments de discussion :

- Regroupés autour de la question de l'égalité d'accès au service public :

A partir du moment où on décentralise, il y a un risque d'inégalité d'accès et l'Etat n'aura pas les moyens de rééquilibrer ces inégalités.

La logique de la décentralisation peut conduire à l'éclatement du système éducatif. Pour l'éviter, l'enseignement et la pédagogie doivent rester du domaine de l'Etat avec les personnels correspondants.

- Regroupés autour de l'idée de plus grande efficacité :

La décentralisation ne va pas, dans l'état actuel des choses, clarifier et simplifier mais plutôt augmenter le nombre de lieux de décision et créer un alourdissement fonctionnel.

Les chefs d'établissement vont avoir à gérer une situation difficile et ils auront sous leur responsabilité trois types de personnel :

- des personnels recrutés directement (assistants d'éducation),
- des personnels gérés par les collectivités territoriales,
- des personnels gérés par l'Etat.

Il serait préférable d'améliorer la déconcentration et le dialogue entre l'Etat déconcentré et les collectivités territoriales plutôt que de transférer des compétences de gestion.

- Regroupés autour de l'appréciation qui en est faite :

Toute nouveauté fait peur et dans l'état actuel des choses, peu d'éléments permettent d'avoir un avis tranché. L'appréciation ne pourra se faire qu'à long terme.

Tout autant et peut-être plus que le poids du politique, l'emprise économique inquiète.

Nous tenons à préciser que les priorités suivantes n'ont pas été littéralement énoncées lors de la tenue du débat au Rectorat. Elles résultent du travail de synthèse réalisé par l'animateur et les rapporteurs au moment du compte-rendu.

TROIS PRIORITES D'ACTION SE DEGAGENT DES ELEMENTS PRECITES LORS DU DEBAT :

I) REPENSER LE **RECRUTEMENT**, LA **FORMATION**, L'**AFFECTATION** ET LES **CONDITIONS DE TRAVAIL** DES ENSEIGNANTS.

II) TRAVAILLER A **RECREER DU LIEN** ENTRE L'ECOLE, LES FAMILLES ET LES TERRITOIRES. L'ECOLE NE PEUT ETRE SEULE A PORTER TOUT L'EFFORT DE **SOCIALISATION**.

III) POUR ASSURER UNE MEILLEURE COHERENCE DE LA MATYERNELLE A L'UNIVERSITE, IL IMPORTE DE CLARIFIER LE **PARTAGE DE COMPETENCES** ENTRE L'ETAT ET LES COLLECTIVITES TERRITORIALES TOUT EN FACILITANT LA **CONCERTATION**.